

Informations sécurité

Météo

Site internet : www.meteo.nc – Répondeur : 36 67 36
Bulletin par météo fax au 36 67 37

En cas d'accident

- **Garder son calme**, ne pas céder à la panique.
- **Protéger** : éviter le sur-accident; mettre le groupe et la victime en sécurité.
- **Alerter** : estimer la situation. Décrire les lieux : nom de l'itinéraire, nature du terrain : crête, vallée, sous-bois, etc. ; numéro de la dernière borne passée (les itinéraires et hélisurfaces sont équipés de bornes numérotées); sens de progression et, si possible, coordonnées GPS. Attendre les instructions du service de secours.
- **Secourir** : pratiquer les gestes de premier secours. En cas de secours hélicoptéré, se rendre visible.

Les numéros utiles (gratuit)

15 SAMU (problème médical) – **16** Secours en mer
17 Gendarmerie – **18** Pompiers



Photo J.-F. Clair

Catégories d'itinéraire FFRP

GR Itinéraires de Grande Randonnée linéaires qui traversent plusieurs régions d'un pays, en plusieurs jours. Balisés par deux rectangles superposés de couleur blanche et rouge.

PR Itinéraires de Promenade et de Randonnée d'une journée maximum. Balisés par un rectangle de couleur jaune.

Balilage PR



Bonne direction



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction

Sentier de l'îlot Casy

Jolie boucle qui permet de réaliser le tour de l'îlot Casy, chargé d'histoire. Le tracé serpente parmi les vestiges du baigne. Il permet de découvrir une zone de culture, un cimetière avec quelques tombes. Il chemine dans de belles forêts d'araucarias et de cycas. Quelques criques agréables et ombragées jalonnent le parcours.



Situation : îlot Casy, à 56 km au Sud-Est de Nouméa, par la RP 1, puis direction Plum, rivière des Pirogues et Prony ; accès par bateau depuis le village de Prony ou la baie de la Somme.

Parking : baie de la Somme ou débarcadère de l'ancien hôtel (côte Ouest de l'îlot).

Durée : 1 h 30.

Distance : 3,2 km (sans les diverses bretelles d'accès).

D+ : 156 m - **D-** : 156 - **Alt. min.** : 2 m - **Alt. max.** : 39 m.

Cotation :

- Effort (**ibp** index 15) **1** Facile,
- Technicité **2** Assez facile,
- Risque **2** Assez faible.

Difficultés : quelques raidillons et portions glissantes par temps humide.

Coordonnées GPS : **WGS 84**.

Sites internet

province-sud.nc
sudtourisme.nc

Où s'informer ?

Office du tourisme du grand sud

Tél./Fax 46 06 25

Courriel : grandsud@sudtourisme.nc

La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (DCJS)

Centre administratif de la province Sud (CAPS)

6, route des Artifices – Baie de la Moselle

Tél. 20 48 50 – Courriel : dcjs.contact@province-sud.nc

Navette possible en taxi boat depuis la baie de la somme

Ce sentier traverse une aire protégée soumise à une réglementation.
Merci de la respecter.



Exploremc - Pix Graphique / Parenthèses - Octobre 2023

Photo J.-F. Clair



PR

SENTIER DE
**L'ÎLOT
CASY**
(Yaté)



FICHE RANDONNÉE





DESCRIPTION DU PARCOURS

- D Départ (689 815 – 7 526 562 ; alt. 1 m)** : du wharf, partir Sud-Est en longeant le bord de mer, parmi les grands arbres.
- 1 Raccourci (il débute à gauche juste après la dernière construction pour rejoindre directement la côte Est au n°4)** : continuer jusqu'à l'extrémité de la clairière. Prendre la sente balisée et entretenue.
- 2 Accès à l'ancien puit** : de ce point, poursuivre sur la trace principale et grimper, vers le Sud-Est, un petit raidillon pour atteindre le cimetière au sommet de la colline.

- 3 Tombes (689 899 – 7 526 295 ; alt. 15 m)** : virer à gauche vers l'Est et descendre en lacets vers le bord de mer. À la plage, se diriger vers le Nord (vue sur l'usine de Goro Nickel) en progressant sur le bord de mer jusqu'à l'intersection suivante.
- 4 Raccourci (il part à gauche, vers l'Ouest, et rejoint directement le site de l'ancien hôtel au n°1)** : marcher droit devant parmi les pins colonnaires et les cycas en longeant la plage. À son extrémité Nord, contourner l'avancée rocheuse par la gauche.

- 5 Roches noires (690 047 – 7 526 538 ; alt. 7 m)** : après une courte montée, cheminer en contre-haut du rivage pour dépasser un petit cap et rejoindre une belle plage encadrée par des blocs noirs et des pins colonnaires.
- 6 Point de vue (690 120 – 7 526 854 ; alt. 10 m) (vue sur toute la partie Est de la baie Nord et l'usine de Goro Nickel)** : quitter le rivage et grimper plein Ouest dans une petite forêt, vers le plateau. Atteindre une cuvette de terre rouge.
- 7 Croisement (690 120 – 7 526 854 ; alt. 10 m)** : prendre franchement à droite vers le Nord-Ouest, puis le Nord (le sentier qui part à gauche, vers l'Ouest, rejoint directement le point de départ). Longer le bord Est du plateau et redescendre vers le bord de mer dans une petite forêt. Traverser un ponceau de bois.
- 8 Campement (689 896 – 7 527 067 ; alt. 10 m)** : à cet endroit, prendre à gauche pour quitter le bord de mer et remonter vers le plateau par une courte montée ombragée. Au niveau de la zone ravinée, prendre nettement à droite (Ouest) pour rejoindre une intersection.
- 9 Accès au bord de mer (la trace bien marquée, à droite, descend vers une plage ombragée ; zone de pique-nique agréable)** : revenir sur le parcours et continuer vers le Sud-Ouest, puis l'Est. Rejoindre le plateau dénudé et une bifurcation (à gauche, un sentier conduit à un joli point de vue avec de nombreux cairns).
- 10 Accès cairns** : revenir à la bifurcation. Prendre à gauche vers le point suivant.
- 11 Carrefour plateau (689 854 – 7 526 769 ; alt. 35 m) (à gauche, arrivée du raccourci vers l'Est)** : poursuivre sur le sentier principal vers le Sud, jusqu'à l'intersection suivante.
- 12 Accès au sommet (à gauche, une courte montée permet d'atteindre le point culminant de l'île, alt. 45 m)** : regagner le wharf par quelques lacets.

UN PEU D'HISTOIRE...

L'îlot n'a été baptisé qu'en 1854, par le commandant de Brun, en hommage à l'amiral Casy, sénateur de l'Empire, mais son histoire est bien plus ancienne. Les tribus de l'île Ouen avaient depuis longtemps établi des champs sur le plateau. Elles y déposaient également les ossements de leurs morts. En 1869, deux employés de la main-d'œuvre pénale de Prony s'installent sur l'îlot. Ils cultivent des légumes et élèvent des moutons pour alimenter le centre de Prony. À l'arrêt de l'exploitation forestière en 1891, l'îlot Casy est déserté. Seule la famille Alric y demeure. Aucun autre habitant permanent ne s'y établira avant 1993. Le cimetière, placé au Sud de l'îlot, abrite plusieurs tombes de la famille Alric dont le destin est lié au Grand Sud calédonien.